

Les actionnaires doivent apprendre à s'affirmer

A la veille des grandes assemblées générales, la Fondation Ethos espère davantage de débats sur les rémunérations

Thierry Délèze Zurich

On n'en est pas encore au stade «Actionnaires, indignez-vous!» mais tout de même, la Fondation Ethos se félicite d'une prise de conscience toujours plus grande des actionnaires. Son directeur, Dominique Biedermann, l'a souligné hier à Zurich: «Ils sont chaque année davantage conscients de leur rôle et de leurs obligations.» Parallèlement, Ethos, qui regroupe plus de 120 caisses de pension et fondations, est parvenue au fil des années à s'imposer auprès des sociétés comme un interlocuteur respecté. «Au début, on nous prenait de haut; aujourd'hui, on nous écoute et on nous consulte, à défaut d'être toujours d'accord avec nous», sourit le combatif directeur.

Sur la délicate (et difficile) question de la rémunération des instances dirigeantes de la société, par exemple, le travail d'Ethos commence à porter ses fruits.

En 2008, seules trois des 100 plus grandes entreprises cotées en Suisse proposaient un vote consultatif, en assemblée, sur les rémunérations. Cette année, elles seront 48 à le faire (voir l'infographie ci-contre). «Ces votes sont très importants et permettent de mettre la pression sur le management, en lui montrant son désaccord. Car de nombreuses entreprises appliquent encore des politiques de rémunération excessives, avec, par exemple, des résultats en baisse mais des salaires et des bonus en hausse», poursuit Dominique Biedermann. Ou changent constamment de système, à l'image de Credit Suisse. Pour Ethos, les parts variables des salaires peuvent prendre l'ascenseur en cas de bons résultats, mais elles doivent aussi pouvoir être nulles dans le cas contraire.

Transparence en hausse

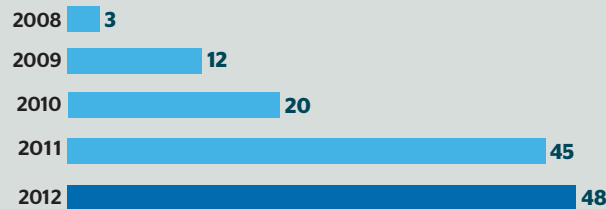
Pour Ethos, une plus grande sensibilisation des actionnaires et une recherche permanente du dialogue avec les entreprises conduisent à davantage de transparence. Ainsi, cette année, la plupart (94) des 100 principales entreprises



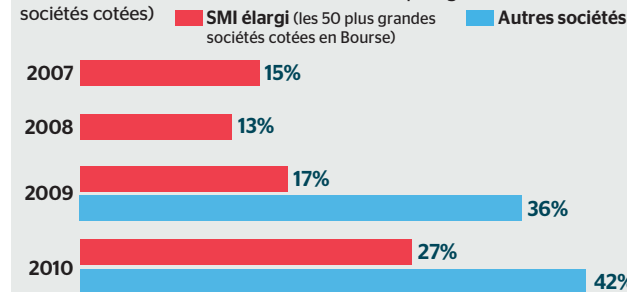
Dominique Biedermann estime que les actionnaires sont davantage conscients de leur rôle. KEYSTONE

Evolution des pratiques des entreprises en Suisse

Nombre de sociétés qui proposent un vote consultatif du rapport des rémunérations des instances dirigeantes (100 plus grandes sociétés cotées)



Pourcentage des sociétés avec une limite du bonus annuel maximum à 150% du salaire de base (100 plus grandes sociétés cotées)



cotées publieront le procès-verbal de leur assemblée générale (AG) sur Internet. L'an dernier, elles étaient 89 à l'avoir fait. Plus de la moitié (51%) organiseront un vote électronique (2011: 49%) et 86% (2011: 80%) publieront le décompte précis des voix.

Si les actionnaires présents ont donc tendance à s'affirmer de plus en plus, la part de ceux qui participent activement aux AG, elle, n'augmente pratiquement pas. L'an dernier, comme en 2010, 45% des actionnaires n'ont

pas voté lors de l'AG. Un taux beaucoup trop élevé qui s'expliquerait notamment par les obstacles encore trop nombreux que rencontrent pour voter les actionnaires se trouvant à l'étranger.

À l'aube de la saison des AG, en partie grâce à ses efforts, Ethos s'attend à une augmentation de la contestation des actionnaires sur les sujets les plus controversés: rémunération, augmentation de capital et décharge du conseil d'administration. Les AG deviendront-elles moins ennuyeuses?

Novartis ouvre le bal

● Le 23 février, Novartis ouvrira le bal des assemblées générales (AG) de grandes sociétés cotées. Il s'agira du premier rendez-vous «chaud» de la saison pour Ethos. En désaccord avec la politique de rémunération des instances dirigeantes, la fondation s'oppose à la réélection de deux membres du conseil d'administration, William Brody (élu en 2009) et Srikant Datar (2003), tous deux membres du comité de rémunération.

Lors de l'AG de l'an dernier, la politique de rémunération avait provoqué un vif débat et une pluie de critiques. Au final, en vote consultatif, 39% des actionnaires s'y étaient opposés. Un signal fort. Cette année pourtant, les actionnaires ne se prononceront pas sur la question, Novartis ne prévoyant ce vote que tous les trois ans, à savoir en 2014 la prochaine fois.

Ethos se bat depuis des années contre le salaire des dirigeants de Novartis, à commencer par celui de Daniel Vasella, président du conseil d'administration. La fondation critique également la part trop élevée des rémunérations variables (bonus) ainsi qu'un manque de transparence. **T.D.**